Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Maçon, veuillez visiter :
bpmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Maçon

Partie orale de l'épreuve E1 : présentation d'un rapport d'activité

Session 2006 • Code sujet : **E1** • Durée : **30 minutes** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Présentation et évaluation d'un rapport d'activité (4 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2006/BP Maçon - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2006 - 2-Sujet.pdf

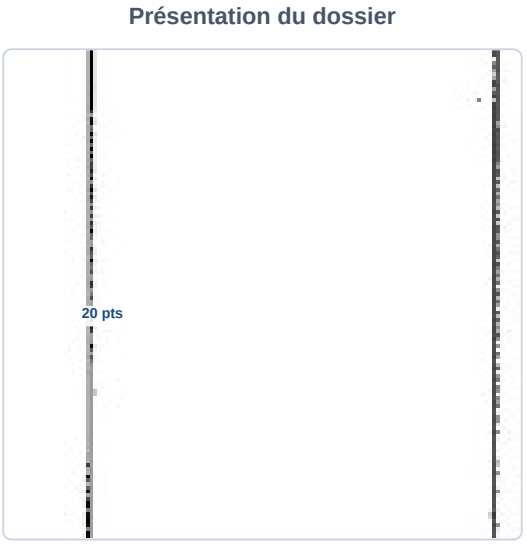
1. Présentation et évaluation d'un rapport d'activité

Le candidat présente un rapport individuel fondé sur des travaux réalisés en formation ou en activité professionnelle, pour le BP Construction en maçonnerie et béton armé ou le BP Monteur en installation de génie climatique. Le dossier décrit les activités et développe une activité choisie, tandis que le jury évalue son contenu, la prévention des risques, l'exposé et l'entretien.

Présentation du dossier

Question 1. Constituer un rapport structuré et soigné, avec une rédaction correcte et des documents et annexes référencés, sourcés et légendés. La présentation du dossier est évaluée sur la rédaction, les documents et la qualité esthétique.

Construire un rapport individuel avec une page de garde, un sommaire, une présentation concise des activités et le développement de l'activité choisie. Rédiger clairement, vérifier la syntaxe et l'orthographe, puis harmoniser la mise en page. Référencer, sourcer et légender les documents et annexes pour montrer leur utilité. Remettre un exemplaire au jury deux semaines avant l'oral et apporter un second exemplaire le jour de l'épreuve. Le barème attribue 8 points à la rédaction, 4 aux documents et annexes et 8 à la qualité esthétique.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Rapport clair, soigné et documenté. Présentation du dossier : 20 points.

Contenu technique des activités

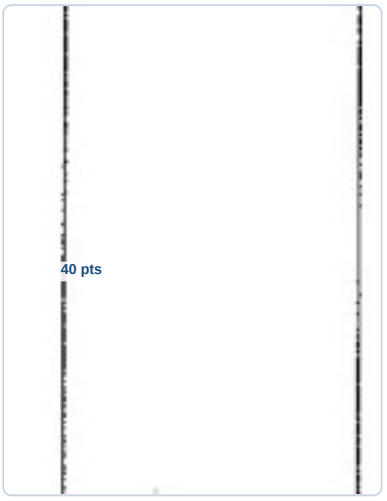
Question 2. Décrire brièvement l'ensemble des activités pratiquées ou observées, puis développer l'activité choisie en précisant son contexte, en justifiant ce choix et l'intérêt des documents, en exposant les acquis techniques et le savoir-faire, ainsi que le niveau d'implication. Analyser les conditions de réalisation et les contraintes, puis formuler des propositions.

Présenter brièvement toutes les activités pratiquées ou observées, puis développer une activité en précisant son contexte et les raisons du choix. Justifier l'intérêt des documents, expliciter les acquis techniques et le savoir-faire, et indiquer son niveau réel d'implication et d'autonomie. Décrire les contraintes temporelles, spatiales,

organisationnelles, réglementaires et techniques rencontrées. En une ou deux phrases précises, analyser leurs effets sur l'intervention et proposer une amélioration adaptée à la situation décrite. Employer un vocabulaire professionnel et fournir des documents pertinents.

Le barème évalue l'adéquation de la description, le vocabulaire, l'analyse, la complexité et les documents produits.

Contenu technique des activités



✓ RÉPONSE À RETENIR

Activités décrites et intervention choisie contextualisée, analysée et accompagnée de propositions. Contenu technique : 40 points.

Prévention des risques professionnels

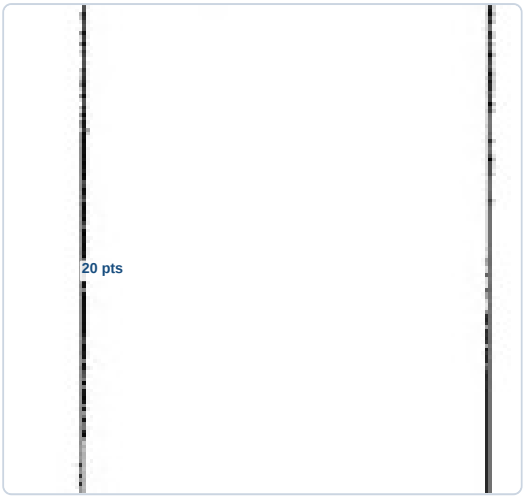
Question 3. Présenter et analyser la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels pour chaque activité, en tenant compte de la sécurité individuelle et collective et des conditions de réalisation.

Pour chaque activité, analyser les risques liés aux tâches, au site, au matériel et à l'organisation réellement décrits. Présenter les mesures de prévention appliquées et expliquer en quoi elles réduisent les risques, en distinguant protection collective et individuelle.

- Préciser les protections collectives adaptées à l'intervention, par exemple le balisage ou la sécurisation des accès.
- Indiquer les EPI nécessaires et leur utilisation effective.
- Décrire les consignes, la vérification du matériel et l'organisation de la zone de travail lorsque ces mesures sont pertinentes.

Le jury tient aussi compte des conditions de réalisation et de la sécurité individuelle et collective. Ce critère vaut 20 points.

Prévention des risques professionnels



✓ RÉPONSE À RETENIR

Analyser, pour chaque activité, les risques et les mesures de prévention effectivement mises en œuvre. Barème : 20 points.

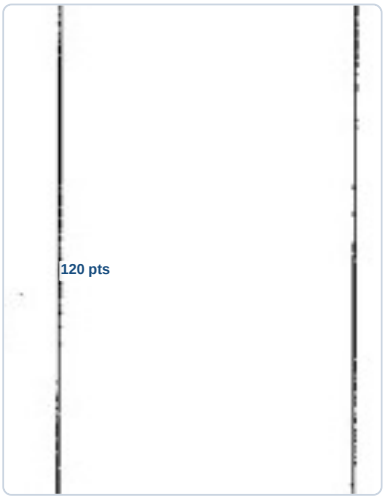
Présentation orale et entretien

Question 4. Présenter le rapport de manière structurée et claire, puis répondre aux questions du jury. L'entretien est évalué selon la communication et la qualité de l'oral, l'adaptation des réponses et la qualité de l'analyse technique, notamment la résolution de problèmes et le vocabulaire.

1. Présenter le rapport dans un ordre clair : contexte, activités, puis activité développée et analyse.
2. Parler distinctement, employer le vocabulaire professionnel et respecter la durée de 30 minutes.
3. À l'entretien, écouter chaque question, répondre directement et justifier les choix ou la résolution d'un problème avec une analyse technique précise.

Le barème distingue la structure et la clarté de la présentation (20 points), la communication orale (25), l'adaptation des réponses (35) et l'analyse technique (40). La partie orale est notée sur 200 points au total, puis convertie en une note sur 20.

Évaluation de l'entretien oral



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Partie orale : 200 points au total, soit une note finale sur 20.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Cette partie orale de l'épreuve E1 des BP Construction en maçonnerie et béton armé et Monteur en installation de génie climatique dure 30 minutes et compte un coefficient 1. Le candidat présente un rapport d'activité individuel. Le jury évalue le dossier sur 80 points et l'entretien sur 120, soit 200 points convertis en une note sur 20.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le rapport individuel porte sur des travaux réalisés en formation ou dans le cadre d'une activité professionnelle.
- L'activité développée est analysée au regard des contraintes temporelles, spatiales, organisationnelles, de sécurité et techniques.
- Le rapport précise le contexte, le choix de l'activité, l'intérêt des documents, les acquis et le niveau d'implication.
- Le barème totalise 200 points : 80 pour le dossier et 120 pour l'entretien oral, puis la note est ramenée sur 20.

Points de vigilance & attentes du jury

- Remettre un exemplaire du rapport au jury deux semaines avant l'oral et apporter un second exemplaire le jour de la présentation.
- Soigner la structure, la syntaxe, l'orthographe et la présentation des documents avec références, sources et légendes.
- Analyser la prévention des risques professionnels pour chaque activité et rendre visibles les conditions de réalisation.
- Préparer un exposé clair et des réponses adaptées, avec une analyse technique et une autonomie de niveau brevet professionnel.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir l'activité à développer dans le rapport ?

Choisissez une activité que vous pouvez décrire et analyser techniquement. Précisez son contexte, argumentez votre choix, justifiez les documents retenus et présentez les acquis ainsi que votre niveau d'implication.

Q : Quelles contraintes faut-il prendre en compte dans l'analyse de l'activité ?

Présentez les contraintes de temps, de site, d'organisation, de sécurité et de technique. Expliquez leurs effets sur l'intervention, les compétences mobilisées et la prévention des risques professionnels.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment le barème est-il réparti ?

La partie orale dure 30 minutes et compte un coefficient 1. Le barème attribue 80 points à l'évaluation du dossier et 120 points à l'entretien oral, pour un total de 200 points ramené à une note sur 20.

Q : Quels critères le jury prend-il en compte pour noter le candidat ?

Le jury évalue la présentation et le contenu technique du dossier, la prévention des risques, la clarté de l'exposé, la communication et l'adaptation des réponses. L'analyse technique, la complexité des travaux et l'implication comptent également.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2006/BP Maçon - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2006 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.